



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élargissement

Question écrite n° 32477

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le principe de la sécurité alimentaire au sein des États membres de l'Union européenne. Selon la Commission européenne, la plus grosse faiblesse des pays qui vont rejoindre l'Union au 1er mai 2004 demeure la sécurité alimentaire : normes d'hygiène déficientes, lutte insuffisante contre la maladie de la vache folle, ou contrôles vétérinaires trop laxistes. Il lui demande, par conséquent, si des mesures spécifiques devront être prises pour remédier à de telles insuffisances.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32477

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2004, page 615

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)